

Pour sa part, l'ambassade de Turquie a fait savoir qu'elle attendait des autorités canadiennes qu'elles s'occupent de la question, ce que nous nous empressons de faire.

Les otages étaient l'ambassadeur de Turquie, M. Kirga, sa femme et sa fille. La police enquête sur les circonstances du drame, et les suspects ont été arrêtés. Ils sont interrogés en ce moment même. Bien entendu, la GRC et la police d'Ottawa ont coopéré étroitement à partir du moment où elles ont appris la nouvelle, et cette collaboration se poursuit dans l'enquête en cours.

LA PROTECTION DE L'AMBASSADE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, c'est le troisième drame qui frappe l'ambassade de Turquie. Le vice-premier ministre est-il en mesure de nous dire s'il existait des lacunes dans les mesures de sécurité et dans les méthodes employées pour la protection de l'ambassade? Le gouvernement turc a-t-il demandé des comptes à notre gouvernement sur la protection dont jouissait l'ambassade, à la suite de cet événement?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, pour ce qui est de la première partie de la question, l'ambassade de Turquie a annoncé qu'elle s'attendait à ce que les autorités canadiennes s'occupent de la question.

Quant à la question générale de la protection accordée à l'ambassade de Turquie et à d'autres ambassades à Ottawa, elle a été étudiée aujourd'hui et elle fera l'objet d'une analyse approfondie dans un avenir très rapproché. Les événements d'aujourd'hui aideront le gouvernement à réévaluer les dispositifs de sécurité servant à protéger toutes les ambassades de la région.

● (1420)

L'ÉTUDE DES MESURES DE SÉCURITÉ

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'espère que le vice-premier ministre fera profiter la Chambre des conclusions de cette étude pour que nous sachions si les dispositifs de protection ou les mesures de sécurité devant l'ambassade laissent à désirer. A l'instar du vice-premier ministre, je félicite les policiers qui sont rapidement parvenus à reprendre la situation en main.

Le vice-premier ministre peut-il nous dire comment a été coordonné l'action du Service canadien du renseignement de sécurité, de la GRC, de la Police provinciale de l'Ontario et de la police d'Ottawa? Y a-t-il eu une coordination? Par quel corps policier les opérations étaient-elles dirigées?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, dans l'intérêt de la sécurité, je pense qu'il vaut mieux éviter de donner des détails ici-même sur les mesures de protection dont bénéficient les ambassades, mais je me ferai un plaisir d'en discuter avec le très honorable chef de l'opposition et avec le chef du Nouveau parti démocratique à un moment choisi d'un commun accord.

Par ailleurs, il est évident qu'il existait une faille dans le dispositif de sécurité puisque les terroristes ont réussi à pénétrer dans l'ambassade. Toutefois, si l'on se fonde sur les excellentes normes de sécurité qui, nous a-t-on affirmé, existent à Ottawa, le dispositif en place était celui qui permettait le

Questions orales

mieux d'assurer la protection de l'ambassade. Il sera naturellement impératif de revoir les mesures de sécurité à la lumière des événements d'aujourd'hui. Cette analyse aura lieu et on fera le point sur la situation afin de tirer des conclusions dans les meilleurs délais.

LE RÔLE DU SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, en louant la police, le vice-premier ministre a omis de mentionner le Service canadien du renseignement de sécurité. Je voudrais lui demander si ce service a joué un rôle dans cette affaire et a permis de clore l'incident sans trop de dégâts.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Oui, certainement. C'est un aspect de la question du chef de l'opposition que je n'ai pas mentionné. L'ancien solliciteur général n'ignore pas que ce service a joué un rôle. Comme il le sait, un mécanisme gouvernemental assure la coordination centrale des mesures à prendre pour faire face à ce genre de situation d'urgence. Toute cette machine a été mise en branle dès que l'urgence a été signalée et cela de façon très efficace et avec de bons résultats à part, malheureusement, la perte d'une vie humaine, et un élément que j'ai omis de mentionner, soit les blessures subies par l'ambassadeur. M. Kirga est néanmoins sain et sauf et il reçoit actuellement des soins.

LA SURVEILLANCE DES TERRORISTES ANTI-TURCS

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, si j'ai bien compris, en cas d'incident de ce genre, le Service canadien du renseignement de sécurité joue surtout le rôle de service de contre-espionnage et cela, avant qu'un tel fait ne survienne. Je voudrais savoir si la surveillance des terroristes anti-turcs figure toujours parmi les priorités de ce service. Je pense que le vice-premier ministre a omis de répondre à cette question.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): En effet, monsieur le Président et l'ancien solliciteur général comprendra sans doute qu'il ne serait pas souhaitable, sur le plan de la sécurité, que je réponde directement et en détail à cette question. Je nuierais certainement à la sécurité de l'ambassade de Turquie ou d'un autre pays si je parlais à la Chambre des communes des dispositions prises pour surveiller les activités des personnes qui peuvent vouloir porter atteinte à cette sécurité.

LES MENACES FAITES PAR LES ARMÉNIENS—LA POSSIBILITÉ D'ACCORDER PLUS DE PROTECTION

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question porte elle aussi sur les événements de ce matin. Nous sommes tous très heureux que cet incident soit maintenant terminé et qu'il y ait eu moins de pertes de vie qu'on aurait pu s'y attendre. En ce qui concerne la protection accordée aux diplomates et vu que tous les pays savent depuis déjà quelque temps, du moins depuis les récents procès et les condamnations qui ont eu lieu en France, que les Arméniens ont fait des menaces à l'endroit des collectivités turques du monde entier, le gouvernement du Canada avait-il communiqué avec l'ambassade de la Turquie à Ottawa pour discuter de la possibilité qu'on doive lui accorder plus de protection que d'habitude pendant cette période relativement dangereuse?